

CHAUFFAGE | CHAUDIERE BIOMASSE



QU'EST-CE QU'UNE CHAUDIERE BIOMASSE ?

Une chaudière biomasse vous permet de chauffer votre logement **en utilisant un combustible tel que le bois** à la place des énergies « fossiles » que sont le fioul ou le gaz. Son fonctionnement est similaire à celui d'une chaudière classique : c'est le type d'alimentation en combustible qui les différencie. La chaudière biomasse vous permettra de **chauffer l'ensemble de votre logement**, contrairement à un poêle à bois qui doit être envisagé comme un chauffage d'appoint.

Son installation peut être réalisée facilement : votre professionnel pourra la raccorder à votre circuit de chauffage existant en lieu et place de votre ancienne chaudière. Vous alimenterez ensuite votre chaudière à l'aide **de granulés de bois ou de «pellets»**. Vous devrez constituer un stock de combustible près de votre habitation.

UNE SOLUTION ECONOMIQUE... ET ECOLOGIQUE

Les chaudières biomasse sont des équipements de chauffage très performants : elles bénéficient de **rendements très élevés**, pouvant atteindre 90%. Vous pourrez ainsi chauffer votre maison de manière plus efficace qu'avec votre ancienne chaudière.

De plus, le coût du combustible est relativement faible : le bois constitue aujourd'hui **l'énergie de chauffage la moins coûteuse disponible**. Face à l'augmentation régulière du prix des énergies « fossiles », faire le choix d'un chauffage au bois constitue une bonne alternative pour réduire le poids de votre budget de chauffage sur le long terme.

Ainsi, l'installation d'un chauffage au bois vous permettra de **réduire vos dépenses de chauffage jusqu'à 50%**. Vous pourrez rapidement amortir le coût d'achat de votre nouvelle chaudière grâce aux importantes économies que vous réaliserez pour vous chauffer.

LES DIFFERENTS TYPES DE CHAUDIERE BIOMASSE

L'alimentation de votre chaudière peut se faire avec du bois présenté sous plusieurs formes :

- Par bûches
- Par granulés
- Par pellets

Vous pourrez trouver des modèles fonctionnant à l'aide de plusieurs types d'alimentation.

Deux modes de chargement du combustible dans votre chaudière peuvent vous être proposés :

- Manuel : chargement du combustible par vos soins
- Automatique pour les chaudières à granulés de bois

Dans le cas d'un chargement automatique, vous devrez prévoir l'installation d'un silo permettant l'alimentation de votre chaudière.

Le **label Flamme verte**, apposé sur votre équipement, vous garantit les performances énergétiques et environnementales de votre chaudière. Ce label est accordé aux équipements respectant des minima techniques en termes de rendement énergétique, d'émission de monoxyde de carbone et de particules fines.

CRITERES TECHNIQUES A RESPECTER

- Respect des seuils de rendement énergétique et d'émissions de polluants de la classe 5 de la norme NF EN 303.5

IMPORTANT : les équipements disposant du label "Flamme Verte" répondent obligatoirement aux critères indiqués ci-dessus

QUALIFICATION DE VOTRE ARTISAN

Votre artisan doit être titulaire d'une qualification comportant la mention **Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)** dans le domaine suivant :

" Installation d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois, intégrant le système de régulation le cas échéant "

INFORMATIONS DOSSIER

Les mentions suivantes devront être indiquées sur la facture de vos travaux :

- la date et le n° de facture
- l'adresse des travaux
- la mise en place d'une chaudière biomasse individuelle, bénéficiant du label « Flamme Verte » **OU** étant indiquée de classe 5 selon la norme NF EN 303.5

Vous devez vous inscrire sur notre site AVANT l'engagement de vos travaux auprès de votre artisan (signature du devis ou bon de commande ou versement d'un acompte).

Vous pouvez nous faire parvenir votre dossier complet :

- en le déposant directement dans votre espace client
- en l'envoyant à dossiers@primesecoenergie.com
- en l'envoyant par voie postale à l'adresse :



PRIMESECOENERGIE.COM

18 RUE DE TILSITT

75017 PARIS

Pour toute question, vous pouvez nous contacter
au 01 83 81 80 31 ou à l'adresse contact@primesecoenergie.com